

Melvil Dewey

ANNIE BÉTHERY

annie.bethery@yahoo.fr

Conservateur général honoraire des bibliothèques, Annie Béthery s'est particulièrement investie dans le domaine de la formation professionnelle. Elle a travaillé notamment à la bibliothèque publique de Massy (bibliothèque d'application de l'ENSB), au département des Arts du spectacle de la Bibliothèque nationale, puis au centre de formation Médiadix de l'université Paris X-Nanterre, avant de contribuer dans cette même université à la création du département Information-Communication, option « Métiers du livre » de l'IUT ainsi qu'au pôle « Métiers du livre » de Saint-Cloud. Elle est l'auteur, entre autres, de l'Abrégé de la classification décimale de Dewey, plusieurs fois réédité au Cercle de la librairie.

En 1876 paraît un opuscule anonyme de 44 pages intitulé *A Classification and Subject Index for Cataloguing and Arranging the Books and Pamphlets of a Library*¹, sous la plume d'un certain Melvil Dewey. En 2011, paraît la vingt-troisième édition de la *Dewey Decimal Classification*, quatre gros volumes reliés totalisant plus de quatre mille pages².

Qui était Dewey ? Son biographe, l'historien des bibliothèques Wayne A. Wiegand, en dresse un portrait contrasté³. Mais comment expliquer le succès de cette classification présente dans les bibliothèques de 138 pays, traduite en 30 langues, langues européennes d'abord, mais aussi l'hébreu, le vietnamien, l'arabe, l'indonésien, et dont les indices figurent dans une soixantaine de bibliographies nationales ? Autre question : quel est l'impact des nouvelles technologies de l'information et de la communication sur son utilisation ?

Melvil Dewey

Né en 1851 dans une famille très modeste, Melville Louis Kosuth Dewey était étudiant en même temps qu'assistant bibliothécaire au « College » (institution universitaire) d'Amherst (Massachusetts) quand il conçut en 1873 – après des lectures spécialisées, la visite d'une cinquantaine de bibliothèques américaines, des recherches et des réflexions personnelles – la solution au problème

qu'il se posait : le classement de la bibliothèque, en même temps que celui d'un catalogue classé par matières, pouvait être résolu par la mise au point d'une classification à notation décimale (Dewey était un grand admirateur de notre système métrique). Durant les trois années suivantes, le système était mis en place, et donnait lieu à une première publication. La même année (1876), Dewey fondait avec son ami Cutter l'American Library Association, dont il sera secrétaire (1876–1890) et président (1890–1891 et 1892–1893), ainsi qu'un périodique professionnel, le *Library Journal*. C'est dans cette revue que son système fut présenté pour la première fois avant d'être discuté lors d'un congrès de bibliothécaires à Philadelphie. À cela s'ajoute le Library Bureau, organisme fournissant matériel et équipement de bibliothèques adaptés au libre accès et à l'utilisation de la Classification décimale de Dewey, la CDD.

C'est au Columbia College de New York, dont il dirigea la bibliothèque de 1883 à 1889, que Melvil Dewey devait préparer la seconde édition (parue en 1885) de ce qui – sept fois plus important – allait bien au-delà du premier opuscule : indices développés, avec point décimal après le troisième chiffre, index passant de deux mille à dix mille entrées. À noter aussi l'introduction que rédige Dewey en utilisant une orthographe simplifiée : à l'origine de la Spelling Reform Association en 1886, il trouvait en effet bien inutiles les redoublements de consonnes, les lettres muettes et autres « inutilités » imposées par l'histoire de la langue, transformant ainsi « coffee » en « cofi », « possible » en « posibl » et Melville Dewey en « Melvil Dui » (il n'obtint d'ailleurs pas la reconnaissance officielle de ce qui revenait à un changement de patronyme).

C'est aussi à son initiative, en 1887, qu'ouvre à New York la toute première

1. Amherst, Massachusetts, 1876 (fac-similé, Lake Placid Education Foundation, 1976).

2. Dublin, Ohio, OCLC Online Computer Library Center, Inc., 2011.

3. *Irrepressible reformer: a biography of Melvil Dewey*, Chicago, ALA, 1996. Du même auteur, l'article consacré à Melvil Dewey dans le *Dictionnaire encyclopédique du livre*, Paris, Éd. du Cercle de la librairie, 2002.

école de bibliothéconomie. Elle sera transférée à Albany en 1889 et il la dirigera jusqu'en 1906, tout en étant plusieurs années durant secrétaire de l'université de l'État de New York.

Ses conceptions d'une « bibliothèque modèle » présentée en 1893 lors de l'exposition internationale de Chicago furent diffusées à travers l'édition d'un guide qui eut une grande influence sur toutes les bibliothèques du pays et permit leur développement.

Enfin, c'est dans les monts Adirondacks qu'il ouvre en 1894 un très vaste complexe culturel et récréatif qui accueillait des éducateurs pour des séjours temporaires, le Lake Placid Club. Le Lake Placid Club Education Foundation, avec les Forest Press, allait assurer l'exploitation des diverses éditions de la CDD. Jusqu'à sa mort, en 1931, en Floride où il avait créé une annexe de son club, Dewey présidait à l'élaboration de nouvelles versions, éditées à chaque fois que l'exigeaient l'épuisement des précédentes et la nécessité d'incorporer de nouveaux concepts.

Il faut reconnaître la qualité, la variété, le succès de ses innovations et de son action en faveur de l'éducation, où les bibliothèques devaient occuper un rôle majeur, son sens de l'efficacité et aussi son sens des affaires : il sut, créant ou accompagnant la création d'une association (American Library Association), d'un périodique (*Library Journal*), d'une entreprise (Library Bureau), ainsi que d'une école, promouvoir et exploiter au mieux ce qui reste associé à son nom : la CDD.

Mais, outre ses activités professionnelles, Dewey devait aussi s'investir dans un tout autre domaine : le développement des sports d'hiver dans les Adirondacks (une bonne affaire pour rentabiliser son Club qui accueillait plus de 1200 personnes l'hiver). Il fit d'ailleurs partie du comité d'organisation des Jeux olympiques d'hiver qui devaient se dérouler en 1932 à Lake Placid, et on lui doit aussi la création d'un Adirondack Music Festival.

Une très riche et très forte personnalité donc, aux multiples centres d'intérêt. Mais il faut reconnaître aussi que le personnage privé n'est guère sympathique : imbu de lui-même et

très autoritaire, il se qualifiait volontiers de « père de la bibliothéconomie moderne », et se conduisait en autocrate avec ses collaborateurs tout en exerçant sur eux un réel ascendant. Il refusa d'accueillir dans son Lake Placid Club les personnes d'origine juive et dut de ce fait abandonner la responsabilité des bibliothèques de l'État de New York ; enfin, il eut à plusieurs reprises une conduite déplacée avec des collègues féminines (son biographe parle même de harcèlement sexuel), ce qui lui vaudra quelques ennuis (en dépit de sa notoriété, il fut radié de l'American Library Association qu'il avait pourtant contribué à fonder).

La CDD : structure et caractéristiques

Nous sommes en 2012, et si nous rappelons ici l'ordre et les intitulés des dix classes prévues dans la brochure de 1876, on pourra noter que le schéma d'aujourd'hui ne s'en est guère écarté :

- 0 : sans dénomination (comprend *Bibliography*, *Book rarities*, *Gene-*

ral encyclopedias, *Polygraphy*, *General periodicals*, *General societies*)

- 100 : *Philosophy*
- 200 : *Theology*
- 300 : *Sociology*
- 400 : *Philology*
- 500 : *Natural science*
- 600 : *Useful Arts*
- 700 : *Fine Arts*
- 800 : *Literature*
- 900 : *History*

On sait que le plan général retenu, qui répartit le savoir selon les grandes disciplines académiques, est celui qu'avait adopté le philosophe hégélien William Torrey Harris pour le catalogue de la Saint Louis Public School Library. C'est la notation décimale qui constitue donc la grande innovation et qui assura la diffusion très rapide de la CDD, aux États-Unis d'abord, puis dans le monde anglo-saxon dès avant la première guerre mondiale, alors que le monde français des bibliothèques se montrait beaucoup plus réservé, voire hostile.

Avantages de cette notation décimale : clarté, lisibilité, universalité (quel que soit leur alphabet, tous les pays utilisent les chiffres arabes), et possibilité d'introduire de nouvelles notions, de nouveaux concepts, en les rattachant grâce à la décimalisation à l'indice d'une notion plus générale (150.19 = systèmes, écoles, points de vue en psychologie, 150.195 = psychanalyse).

S'ajoute à ces avantages le fait que les révisions ont été régulières et fréquentes (tous les six ou sept ans), élaborées par une équipe éditoriale dirigée actuellement par Joan Mitchell et installée à la Library of Congress, la bibliothèque du Congrès américain. Ces révisions sont le fruit d'une collaboration de l'Editorial Policy Committee avec des experts de différentes disciplines et de différents pays. Après rachat des Forest Press, la CDD est exploitée depuis 1988 par OCLC⁴, dont on connaît la logistique efficace. A été notamment mis en place le webdewey, qui propose des mises à jour trimestrielles de la CDD consultables sur abonnement⁵.

4. www.oclc.org

5. <http://dewey.org>

Mais, évidemment, le plan général, organisé par grandes disciplines, qui correspond à la représentation du savoir qui avait cours à la fin du XIX^e siècle, ne manque pas de choquer aujourd'hui. En outre, cette organisation par disciplines entraîne une dispersion des ouvrages sur les rayons en fonction du point de vue sous lequel ils sont abordés.

Très vite, pourtant, des bibliothécaires américains pointaient les défauts du schéma initial : en 1899, Charles Martel, de la Library of Congress, chargé de l'organisation de la nouvelle bibliothèque qui devait ouvrir en 1897, et disposé à adopter la CDD, avait approché Dewey, lui demandant les révisions qu'il jugeait nécessaires : mises à jour en sciences et techniques, rapprochements des sciences sociales (300) et de l'histoire (900) d'une part ; des langues (400) et de la littérature (800) d'autre part. Mais il lui donnait une seule année pour effectuer ce travail et Dewey refusa.

Autre inconvénient dénoncé bien souvent : l'idéologie nord-américaine et protestante qui sous-tend l'organisation même de la CDD et qui rejette en « autres » tout ce qui n'appartient pas au monde occidental chrétien : 199 = philosophes des autres aires géographiques ; 290 = autres religions ; 490 = autres langues ; 890 = littératures des autres langues.

On peut s'attarder ici sur le traitement excessif accordé à la religion (Dewey était lui-même très pieux)⁶. Celle-ci occupe la classe 200, c'est-à-dire une place équivalente à celles des sciences sociales (300), des sciences pures (500) et appliquées (600). Dans la Library of Congress Classification par exemple⁷, la religion n'occupe qu'une place restreinte. Ajoutons que l'ensemble des divisions est consacré au christianisme, alors que les autres religions – islam, judaïsme, bouddhisme entre autres – sont reléguées à l'indice 290 et ses développements. Certes, les éditeurs sont conscients du

problème, et annonçaient dans l'introduction de la 21^e édition leur intention de corriger cette place prépondérante du christianisme, mais il est évident que c'est la structure même de cette classe qu'il faudrait modifier, pour que les bibliothèques puissent présenter aux non-chrétiens, de plus en plus présents dans le monde occidental (l'islam est la deuxième religion pratiquée en France), des rayonnages mieux équilibrés, et ce d'autant que la production éditoriale qui leur est destinée augmente sensiblement.

La CDD en France : vers une adoption quasi généralisée

Les différentes étapes

Michel Melot rappelle l'étonnement de Prosper Mérimée visitant en 1857 la nouvelle British Library : « Cette faculté de prendre soi-même un livre sur les rayons est l'innovation qui paraîtra peut-être fort étrange dans notre pays⁸. »

Les personnalités marquantes des bibliothèques françaises de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle, préoccupées essentiellement par la conservation des collections, étaient très méfiantes devant le libre accès aux rayons, et donc hostiles à la CDD. Pourtant, d'abord introduite dans les bibliothèques populaires au début du XX^e siècle, la CDD s'est maintenant imposée dans la majorité des établissements documentaires français, les bibliothèques municipales, les bibliothèques départementales, les bibliothèques universitaires, les centres de documentation et d'information, et enfin la Bibliothèque nationale de France.

Avant 1914

C'est à Paul Otlet (auteur du premier *Traité de documentation* en 1934) et Henri La Fontaine, juristes, socialistes et pacifistes belges (le second obtenait en 1913 le prix Nobel de la

paix pour ses travaux qui devaient donner lieu à la création de la Société des Nations)⁹ que la CDD devait d'être connue dans le monde francophone. Après avoir fondé l'Institut international de bibliographie en 1895, destiné à répertorier tous les livres publiés depuis les débuts de l'imprimerie, ils avaient obtenu l'autorisation d'adapter la CDD pour bâtir une classification plus ambitieuse destinée à classer les millions de fiches qu'ils avaient rassemblées, et voulaient faire de cette « Classification décimale universelle » (CDU, 1^{re} édition en 1905 sous le titre de *Manuel du répertoire universel*) un outil de communication entre les peuples. Il faut ici saluer l'action de ces deux pionniers qui avaient mis leur fortune personnelle au service de leur projet, qui malheureusement ne put être réalisé comme ils l'avaient rêvé. Leurs travaux furent connus d'Eugène Morel, conservateur à la Bibliothèque nationale et pionnier de la lecture publique¹⁰, qui par ailleurs avait visité plusieurs bibliothèques anglaises et était convaincu de l'intérêt du libre accès aux rayons. Il devait l'expérimenter en 1913 à la bibliothèque municipale populaire de Levallois.

1920–1965

Après la Première guerre mondiale, le Comité américain pour les régions dévastées (CARD) joua un grand rôle dans le renouvellement des bibliothèques françaises, grâce à sa section Bibliothèque et aux cours dispensés à la Bibliothèque américaine de Paris, où Eugène Morel devait enseigner. Parmi les premières militantes de la lecture publique, Georgette de Grolier et Yvonne Oddon suivirent cette formation et longtemps les bibliothécaires français n'eurent connaissance de la CDD qu'à travers le *Bach et Oddon*, premier manuel de bibliothéconomie français dans lequel figuraient les cent divisions (*Le Petit Guide*

6. Voir l'article d'Annie Béthery, « Les religions dans la classification Dewey », *BBF*, 2003, n° 6, p. 25-27. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2003-06-0025-004>

7. www.loc.gov/catdir/cpsol/cc.html

8. Michel Melot, *La sagesse du bibliothécaire*, Paris, L'Œil neuf, 2004, p. 20.

9. Voir dans ce numéro l'article de Stéphanie Manfroid, « Innover ou anticiper : singularité du Belge Paul Otlet (1868–1944) », p. 6-11.

10. Voir dans ce numéro l'article d'Agnès Simon, « Bibliothécaires : lisez Morel ! », p. 30-34.

du *bibliothécaire*, six éditions de 1931 à 1964).

Plus tard et jusque dans les années soixante, en dépit de la création en 1945 de la Direction des bibliothèques et de la lecture publique (DBLP) qui amorçait le réseau des bibliothèques centrales de prêt (devenues départementales en 1986), les bibliothèques municipales végétaient, faute de moyens.

Durant cette période se développait la CDU : la Fédération internationale de documentation (FID, La Haye) publiait des tables complètes, abrégées ou moyennes en français, néerlandais, espagnol, tchèque et allemand. Les innovations qu'elle apportait – possibilité notamment de mettre en relation deux indices en les séparant par le signe : (deux points) si le document à indexer traite du rapport entre deux notions, et la présence de nombreuses tables auxiliaires – la rendaient a priori particulièrement appropriée pour le traitement des fonds des bibliothèques spécialisées et d'enseignement supérieur. En 1962 étaient édictées des instructions destinées aux nouvelles sections des bibliothèques universitaires (dites plus tard « Instructions de 1962 »), leur enjoignant d'adopter la CDU pour les collections présentées en libre accès et d'élaborer des catalogues systématiques de matières. Par ailleurs, quand fut décidée la création de la Bibliothèque publique d'information, ouverte en 1977, ce fut la CDU qui fut choisie ; toutefois, l'équipe chargée de l'élaboration du plan de classement (première expérience de validation des cotes) fut amenée à opérer quelques adaptations.

Après 1966

C'est à partir de la fin des années soixante qu'eut lieu le réel démarrage de la lecture publique après le célèbre « *Dans ce domaine, tout est à faire* » du président Pompidou : aidées par l'État, les collectivités locales accordent enfin à leurs bibliothèques les moyens nécessaires à leur fonctionnement, et plus de 200 bibliothèques seront inaugurées entre 1969 et 1975. Leur personnel est formé dans des centres régionaux où l'on va pouvoir disposer, entre autres, des tables CDD : en effet, grâce à un groupe de bibliothécaires lyonnais sous

l'égide de Geneviève Guillien, en collaboration avec des collègues québécois du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, paraissait en 1974 la première version en langue française de la 18^e édition de la CDD, suivie en 1976 d'un Abrégé publié par le Cercle de la librairie et régulièrement réédité depuis¹¹.

C'est à partir de 1974 qu'ouvrent les premiers centres de documentation et d'information (CDI) des lycées et collèges. Si le ministère de l'Éducation recommande d'abord l'utilisation de la CDU, elle sera assez vite supplantée par la CDD dans bien des établissements.

En effet, la CDU souffre de l'absence de mises à jour régulières, et les indices composés, souvent très longs, avec des notations auxiliaires précédées de différents signes diacritiques (*parenthèses* pour les indications de lieu, *guillemets* pour celles de date, *signe égal* pour celles de langue...) rendent bien compliqués et le classement des documents et celui du fichier systématique, vite supprimé dans la plupart des bibliothèques universitaires, sans compter les difficultés des étudiants. C'est pourquoi sont diffusées en 1988 des Recommandations visant l'abandon de la CDU au profit des autres classifications dominantes, la CDD (la plus employée aujourd'hui), la LCC (Library of Congress Classification), et pour les sections médecine la NMLC (National Medicine Library Classification).

En revanche, intégrant les facettes empruntées à l'Indien Ranganathan¹², permettant la mise en relation d'indices, s'ouvrant au monde extra-nord-américain, surtout depuis sa 21^e édition, la CDD installait peu à peu sa prééminence.

1992 : la CDD à la BnF¹³

En 1992 est annoncé le « projet Tolbiac » de la (future) Bibliothèque nationale de France, dont les deux

niveaux, « rez-de-jardin » destiné aux chercheurs et aux spécialistes, et « haut-de-jardin » destiné à un plus large public, devaient proposer des collections en libre accès. La CDD fut choisie de préférence à la LCC, en l'absence de tout système français adéquat. Mais déjà, dès 1975, le département des Périodiques de la Bibliothèque alors nationale avait procédé à l'indexation décimale de ses collections.

La CDD sert en effet de point d'appui au classement des collections (cotation des documents imprimés), mais elle est également utilisée pour l'indexation systématique des ouvrages entrant au dépôt légal et en libre accès. Il en est de même pour les notices de la *Bibliographie nationale française*¹⁴. Enfin, la bibliothèque numérique Gallica¹⁵ présente des bouquets thématiques selon le même usage classificatoire.

Pour la cotation des ouvrages, des adaptations ont été rendues nécessaires pour servir au mieux les démarches des lecteurs : comment ne pas coter en « Histoire » les ouvrages des grands historiens de l'école des Annales et de leurs épigones ? Une application « orthodoxe » de la CDD les classerait en 330.944 = histoire économique de la France, 306.0944 = histoire culturelle de la France, etc. La solution a été de séparer par une barre oblique les indices concernés : 944/330 pour l'histoire économique, 944/306 pour l'histoire culturelle, etc.

Par ailleurs, en philosophie, arts, musique et littérature notamment ont été créés des corpus « hors-Dewey¹⁶ ».

avec Patricia Bellec, coordinatrice générale Dewey à la BnF au sein du département de l'Information bibliographique et numérique.

14. <http://bibliographienationale.bnf.fr>

15. <http://gallica.bnf.fr>

16. Voir les articles suivants : Bruno Béguet et Catherine Hadjopoulou, « Les collections en libre accès de la Bibliothèque nationale de France : organisation par départements et usage de la Dewey », *BBF*, 1996, n° 4, p. 40-46. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1996-04-0040-004> ; Bruno Béguet, « Des corpus dans un plan de classement : l'expérience de la Bibliothèque nationale de France », *BBF*, 2000, n° 3, p. 90-96. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-03-0090-001>

11. Dernière édition en 2005.

12. Voir dans ce numéro l'article de Marie-France Blanquet, « Un visionnaire venu des Indes : Shiyali Ramamrita Ranganathan », p. 12-17.

13. Cette partie a été rédigée en collaboration

En revanche, l'indexation systématique est, elle, tout à fait « orthodoxe » et très fine, utilisant toutes les facettes et toutes les tables auxiliaires (un fichier d'autorité des indices construits a été créé en 2001). Des « coordinateurs de proximité » encadrent les indexeurs, qui ont, pour la plupart d'entre eux, la double compétence Dewey et Rameau. Des formations régulières ou initiales leur sont délivrées, complétées par des outils en ligne régulièrement actualisés. Tout professionnel peut d'ailleurs avec profit consulter en ligne le *Guide pratique du catalogueur, rubrique Indexation*¹⁷. La responsable de la coordination générale fait partie de l'European DDC Users Group (EDUG)¹⁸, chargé de propositions de création ou de modification d'indices. L'opportunité est intéressante, notamment dans les domaines où la prééminence du point de vue anglo-saxon pose de sérieuses difficultés ; un programme triennal concerne le droit (340), l'éducation (370), l'histoire ancienne/archéologie (930). Par ailleurs, pour une indexation plus satisfaisante des documents concernant l'islam (297) dont il a été question plus haut, a été réuni à l'été 2011 au sein de la BnF un groupe de collègues et d'experts arabes et arabisants ; il faut espérer que leurs propositions seront prises en compte par OCLC dans les prochaines publications : supplément séparé de l'édition courante consacré à l'islam d'une part, webdewey en édition permanente d'autre part. La 23^e édition a déjà intégré une partie des évolutions indiciaires issues du groupe de travail principal sur l'islam, basé à la Bibliotheca Alexandrina.

Mais d'autres domaines devraient être revus : Suzanne Jougelet, dans une communication présentée à l'atelier de la section classification de l'Ifla (Amsterdam, 1998)¹⁹ pointait déjà les aspects fâcheux de la prééminence du point de vue anglo-saxon, notamment dans la classe 300 : « *Les finances publiques* (336), *le droit* (340),

l'administration (350) ou *l'éducation* (370) paraissent trop souvent inadaptés aux réalités françaises. » Certains sont, on l'a vu, en cours de révision au sein du programme d'EDUG. D'autres sujets relèvent davantage d'une certaine idéologie, d'autant plus encombrante que dépassée, comme par exemple la section 179 (autres normes morales) citée par Patricia Bellec dans une communication au titre des révisions d'ampleur à envisager à l'avenir et rendues nécessaires par une visibilité accrue liée au nouvel environnement numérique.

Après les versions françaises de la 21^e (1998) et de la 22^e édition publiées par l'Asted²⁰, est maintenant en projet une traduction française de la 23^e édition américaine. Le comité de traduction francophone, en collaboration avec les bibliothèques nationales du Canada et du Québec, assurera, en plus de celle de la 23^e édition, la traduction au profit de la webdewey, et ceci en production permanente. Il est très souhaitable que la dernière édition donne lieu à une publication imprimée et ne se limite pas à la webdewey.

À l'avenir, les possibilités offertes par la CDD au profit du web sémantique sont réelles, de par sa structure numérique, d'emblée translinguistique, ainsi que par sa capacité de pivot. Des perspectives nouvelles liées à la description catalographique en pleine évolution se dresseront et accompagneront d'autres développements (FRBR/FRSAD)²¹ qui concernent également la CDD.

CDD et classement des collections

Comme le dit ironiquement Michel Melot, parlant du classement : « *Sur ce sujet, les bibliothécaires se déchirent entre eux*²². » Une fois répandue l'utilisation de la CDD dans les bibliothèques municipales, s'élèvent assez vite dans les années quatre-vingt quelques voix très hostiles, dénonçant l'obsolescence du schéma général de la classification, son idéologie sous-jacente, la dispersion des documents qu'elle entraîne. Va alors s'amorcer un mouvement en faveur d'un classement par centres d'intérêt, regroupement des documents par grands thèmes (par exemple « L'enfant et sa famille », « L'homme au travail »...) destiné à faciliter la démarche de recherche d'une grande partie du public. À noter que, comme la CDD, ce système nous vient des États-Unis, ce *Reader's Interest Arrangement* ayant été créé à Detroit.

Il est d'abord adopté par Brigitte Richter à la bibliothèque municipale du Mans, mais dans une réflexion plus globale sur la mise en espace des collections. Il ne s'agit pourtant pas dans ce cas d'abandonner la CDD, qui sera utilisée pour le classement des ouvrages dans chaque centre d'intérêt ; la plupart des bibliothèques qui utiliseront ce système sans recours à la CDD sont pour l'essentiel des annexes ou des sections jeunesse aux collections limitées.

Pour les plus grands établissements, la tendance a été, depuis une vingtaine d'années, à la départementalisation, c'est-à-dire, à l'image de la BnF, la mise en espaces différents des collections regroupées selon les grandes disciplines : ainsi la future bibliothèque multimédia à vocation régionale (BMVR) de Caen doit se déployer sur quatre grands espaces, sciences et techniques, littérature, arts, et sciences humaines.

Pour les établissements moins importants, un autre système se développe depuis quelques années, le découpage des collections en pôles thématiques où les documents sont

20. Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation : www.asted.org

21. Functional Requirements for Bibliographic Records – Spécifications fonctionnelles des notices bibliographiques : www.bnf.fr/documents/frbr_rapport_final.pdf ; Functional Requirements for Subject Authority Data : www.ifla.org/files/classification-and-indexing/functional-requirements-for-subject-authority-data/frsad-final-report.pdf

22. *La sagesse du bibliothécaire*, op. cit., p. 23.

17. <http://guideducatalogueur.bnf.fr>

18. www.slainte.org.uk/edug

19. *Dewey Decimal Classification: Francophones Perspectives*, Albany (NY), Forest Press, 1999.

sous-classés selon la CDD, mais où l'ordre de la classification est bouleversé. On trouve ainsi à la bibliothèque d'Antony (Hauts-de-Seine) 21 pôles signalisés par des couleurs différentes, dont l'un, PSY, qui regroupe des livres de psychologie (150), médecine et santé (610), pédagogie (370). Le choix et le nombre de ces pôles thématiques sont évidemment établis dans chaque établissement par les points forts de ses collections et la disposition des locaux.

Mais si la CDD se révèle très intéressante en cas de mise en réseau de plusieurs catalogues, la médiathèque intercommunale à dimension régionale (MIDR) de Pau a choisi de jouer une carte exclusivement locale en choisissant un système de cotation « en clair : la cote du document n'est pas codée par des chiffres ou des symboles, elle est composée de mots », lit-on dans un document présenté lors d'un colloque tenu en novembre 2006 et intitulé « Y a-t-il une vie après la Dewey ? ». Un refus, donc, de la CDD, qui a toutefois été utilisée dans le travail préparatoire, afin de vérifier qu'aucun domaine du savoir n'a été oublié.

L'accès thématique aux collections

Dans son document *Classification et accès à l'heure du web*, Dominique Lahary rappelait l'intérêt des catalogues systématiques, dont la gestion très lourde devait entraîner l'abandon²³. Il devait lancer avec quelques collègues une « conjuration pour des accès thématiques aux catalogues²⁴ ». La plupart des fournisseurs de logiciels ont tenu compte de cette demande. Dans le catalogue en ligne de la bibliothèque départementale de prêt de Saône-et-Loire, par exemple, les rubriques sujet sont généralement présentées « en clair », mais l'indice Dewey figure parmi les critères de recherche.

23. www.lahary.fr/pro/chrono.htm

24. Dominique Lahary, « La conjuration pour des accès thématiques aux catalogues », *BBF*, 2005, n° 4, p. 29-30. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2005-04-0029-005>

Côté enseignement supérieur, le *Visual... Catalog*²⁵ mis au point au sein du laboratoire « Document numérique et usages » à l'université de Paris 8 par Fabrice Papy, professeur à l'université Nancy 2, a d'abord été expérimenté de 2004 à 2006 à la bibliothèque universitaire de Paris 8. La deuxième version a été intégrée au portail de la bibliothèque de l'université d'Artois, en tant que dispositif complémentaire à l'Opac web²⁶. Elle devrait équiper le pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) Nord-Pas-de-Calais, soit 15 établissements au total. Il s'agit d'un « système d'interrogation et d'exploration des bases de données bibliographiques » qui permet l'interrogation simultanée des catalogues des bibliothèques concernées au moyen des vedettes matières Rameau, mais aussi des indices Dewey (explicitation de 18 000 indices). Ce système permet aux usagers de déambuler virtuellement dans les rayonnages, leur permet d'explorer la CDD et se révèle très précieux pour la formation des utilisateurs du catalogue. Directrice du service commun de documentation de l'université d'Artois, Corinne Leblond souligne l'intérêt de ce dispositif, qui a exigé bien sûr un travail de coopération entre les bibliothèques concernées, travail énorme, mais très rentable et efficace. Autre opération liée à celle-ci : le *visualcdi*²⁷, conçu comme un système d'assistance à la découverte d'un fonds bibliographique : en collaboration avec le SCD de l'université d'Artois, huit lycées de la région participent à une « expérimentation de continuité lycée/université sur les questions documentaires ».

25. Fabrice Papy, « Au-delà de la transfiguration du catalogue : le Visual... Catalog », *BBF*, 2005, n° 4, p. 5-12. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2005-04-0005-001>

26. <http://visualcatalog.univ-artois.fr/vc2>

27. <http://visualcdi.univ-artois.fr>

Conclusion

Si, comme on a pu le voir, la CDD a été souvent mise en question, voire attaquée, il faut admettre qu'elle reste un instrument incontournable dans le monde des bibliothèques – qu'elles soient publiques ou d'enseignement supérieur et de recherche –, que ce soit par ses révisions régulières qui suivent les innovations dans tous les domaines du savoir, ou par son effort d'ouverture des éditeurs aux réalités autres que celles du monde anglo-saxon. Certes, le développement accéléré des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) depuis quelques années peut sembler menaçant pour elle comme pour les autres classifications traditionnelles, CDU et LCC, mais le livre papier n'est-il pas menacé par la liseuse électronique ? Et d'aucuns anticipent déjà sur la mort des bibliothèques.

Nous n'en sommes pas là. Heureusement. ●

Décembre 2011